



Découverte de Niort et ses villages maraîchins en voiture

Nous vous proposons un itinéraire vous permettant de visiter les villes et villages cultes du territoire Niort - Marais poitevin. Arrêtez-vous à chaque étape pour découvrir les trésors et richesses que renferment ces lieux phares. Chaque étape du parcours vous permettra de découvrir librement à pied ou à vélo la commune concernée.

Infos pratiques

Départ	NIORT
Durée	01h00
Distance	64,0 km

Votre itinéraire

Étape 1 : Niort

Chef-lieu du département des Deux-Sèvres, ville-centre de la Communauté d'Agglomération du Niortais, capitale des mutuelles d'assurances, la commune de soixante mille âmes raconte neuf siècles de grande et de petite histoire. De son cœur historique baigné par la Sèvre Niortaise aux nouveaux jardins de la Brèche, cette perpétuelle cité de négoce renferme un riche patrimoine éclectique dont les imposants donjons jumeaux érigés au XII^{ème} siècle par Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre. Ce cœur bat aujourd'hui au rythme de ses nombreuses manifestations festives qui animent son centre-ville et ses quartiers villages. Depuis plusieurs siècles, du haut de ses collines, Niort domine le paysage étonnant du Marais Poitevin et en ouvre la porte orientale. Elle affirme aujourd'hui son caractère tant urbain que naturel par la reconquête des berges de son fleuve.

Étape 2 : Bessines, entre coteau et marais

Village développé autour de l'ancien domaine de Bassinius, riche propriétaire terrien gallo-romain, Bessines se situe à la croisée de l'Aunis et du Poitou. Bordée par le bief Jaron et la Vieille Sèvre, cette commune rurale se niche sur le flanc d'un coteau qui dominait l'ancien Golfe des Pictons. Son église romane Saint-Caprais, étape sur le Chemin de Compostelle, et ses trois ports vous ouvrent la porte du Marais Poitevin. Son marais est classé en Biotope et Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. En 2011, Bessines adhère à la charte Terre saine de la région Poitou-Charentes en adoptant des solutions alternatives pour devenir une commune d'excellence environnementale (réduction de la consommation de pesticides, tonte raisonnée permettant de conserver des bosquets et des essences singulières ou protégées et le retour d'insectes...).

Étape 3 : Magné et son festival international de peinture

Magné, du latin Magnus signifiant grand, est l'ancien nom d'une riche famille romaine implantée sur une île du golfe des Pictons. Bordé par la Sèvre Niortaise et le Sevreau, le village a jeté par-dessus les cours d'eau quatre ponts dont le plus caractéristique est le pont-levis métallique, témoin de l'âge d'or du commerce fluvial au XIX^{ème} siècle. Ce trafic permettait d'exporter de la poterie, vieille industrie locale alimentée par le bri marin, argile du marais. Aujourd'hui, les pots ont laissé place à des expos au Four Pontet situé sur le chemin de halage. Le troisième week-end de juillet, Magné organise le Festival international de peinture en présence de 300 artistes et occupe ainsi la première position en France pour ce type de manifestation !

Étape 4 : Le Vanneau-Irleau et son marché sur l'eau

Le Vanneau-Irleau, commune maraîchine et bocagère située dans le marais sauvage, est

connue pour sa filière bois spécialisée dans le contreplaqué. Le Vanneau dérive de vana aqua signifiant eau vaine et vague empêchant toute culture avant le creusement de canaux d'écoulement au XIXème siècle. Irleau est une contraction de île Reau où d'ailleurs sont mis au jour les pieux d'une cité lacustre préhistorique ou bien de fortifications d'une époque plus récente. Le dernier samedi de juillet, est organisé au Grand Port du Vanneau le Marché sur l'eau où les produits des particuliers et des commerçants sont vendus à plus de 15.000 visiteurs ! Cette manifestation festive reflète une des plus singulières traditions maraîchines : le transport des hommes, des animaux et des marchandises sur l'écheveau de voies humides formant la Venise Verte dont elle veille à préserver l'authenticité.

Étape 5 : Arçais et son grand port

Le Grand Port d'Arçais est du Moyen Age au début du XXème siècle, un des principaux lieux d'échanges entre la plaine et la vallée de la Sèvre Niortaise. Sa cale pavée est aménagée dans le coude d'une conche et les deux grues en bois rappellent que jadis les troncs de peupliers, acheminés par voie d'eau, étaient hissés sur la berge. En bordure du port fluvial se dresse un logis bâti et agrandi au XIXème siècle (demeure privée visible de la rue). Son premier propriétaire est à l'origine de l'implantation du premier peuplier dans le Marais Poitevin. Les onze magasins du rez-de-chaussée étaient utilisés pour le stockage des marchandises (vins, bois, poissons) en transit vers Niort et Marans, puis loués jusque vers 1960 aux cultivateurs qui y entreposaient leur matériel nécessaire à l'exploitation du marais.

Étape 6 : Saint-Hilaire-la-Palud, la capitale du marais sauvage

La Palud vient du latin palus signifiant marais. S'étirant en avant de la Broue d'Arçais, les villages-rues de la Rivière (nom lié à son appartenance au monde de l'eau) et de Montfaucon sont qualifiés au début du XVIIIème siècle de considérables par l'ingénieur ordinaire et géographe du roi Claude Masse signalant aussi un important commerce fluvial. Leurs maisons possèdent une double exposition : sur la rivière menant au marais et vers les champs cultivés. Quant aux hameaux de la Névoire, ils rappellent avec leurs anciens grands bâtiments couvrant fours et séchoirs la tradition briquetière et tuilière longtemps très active de la commune. Vouée jadis à l'agriculture et à l'artisanat avec le commerce du bois, du lait et des tuiles, la capitale du Marais sauvage est aujourd'hui tournée vers le tourisme avec le Parc ornithologique les oiseaux du Marais poitevin.

Étape 7 : Saint-Georges-de-Rex et son marais préservé

Cité pour la première fois en 989 dans le cartulaire de Saint-Hilaire de Poitiers, le bourg, installé dans la plaine calcaire, domine un petit marais préservé. Certainement une des plus anciennes agglomérations maraîchines, le village se développe entre un prieuré bénédictin et un château de plaine. Au lieu-dit Le Prieuré, son église seigneuriale et curiale relève du diocèse de Saintes. Grâce à la vente à la chandelle d'une partie du marais communal et avec les pierres de l'ancien sanctuaire, un nouvel édifice est construit par l'architecte niortais Bergeron de 1881 à 1882. En partie acquis par le Conservatoire régional des espaces naturels de Poitou-Charentes, le marais de Saint-Georges-de-Rex et d'Amuré présente deux écosystèmes majeurs : 40 ha d'îlots boisés de frênes à l'ouest et 125 ha de prairies humides à l'est.

Étape 8 : Amuré

Amuré célèbre la nature depuis 1996. Chaque année, fin novembre, elle organise la Fête du Frêne têtard. Un de ses feuillus maraîchins est d'ailleurs classé arbre remarquable des Deux-Sèvres. En 2001, le Ministère du Développement durable et de l'Aménagement du territoire remet un prix à la commune pour la récompenser de son implication à revaloriser ses paysages par la plantation de milliers de frênes têtards et de haies bocagères, le curage des conches et des fossés et la pose d'une signalétique touristique. Cette volonté d'excellence environnementale se traduit aussi dans l'écohabitat comme le témoigne le gîte communal 3 épis agréé Bébé confort et installé dans une ancienne maison du marais mouillé avec son mobilier d'époque et sa chaudière à plaquettes de bois déchiqueté.

Étape 9 : Sansais-La Garette et son village-rue

La commune comprend deux villages habités dès la Préhistoire : Sansais perché sur un coteau bocager et La Garette accrochée au flanc d'un tertre (butte de 31 m. de haut), au cœur du Marais Poitevin. Henri III de Navarre, le futur bon roi Henri IV, en séjour à Mursay en 1576, chasse et pêche à La Garette. Dix ans plus tard, de retour dans le Marais Poitevin, il écrit que ...Parmi ces déserts sont mille jardins où l'on ne va que par bateau... De poissons, c'est une monstruosité que la quantité, la grandeur et le prix... Classée à près de 90 %, La Garette, du français guéret signifiant jachère, est un village-rue aménagé entre coteau et marais, entre le port Jaguin et le port de la Vieille Auberge appelé Grand Port. Jusqu'au milieu du XIXème siècle, ce dernier est un important port de transit de marchandises entre le Bas-Poitou (nord) et la Saintonge (sud).